

L'Anse-Saint-Jean, le 1^{er} décembre 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 1^{er} décembre à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents : Madame Nathalie Tremblay
 Monsieur Victor Boudreault

462-2014
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

463-2014
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre 2014
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 novembre 2014
 - 3.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire - Discours du maire du 10 novembre 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de novembre 2014
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Demande de subvention - Aréna de la Vallée
 - 6.2 Coop Quatre Temps-programme de développement régional et forestier 2014-2015
 - 6.3 Rivière-Éternité: invitation activité Crèches de Noël
 - 6.4 La Guignolée- 2014
 - 6.5 Fusion des commissions scolaires du Saguenay
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Soumissions pour l'émission de billet pour le financement des règlements d'emprunt 12-295 et 14-301 ainsi que le refinancement d'un montant de 185 800\$ venant à échéance le 15 décembre 2014
 - 7.2 Échéancier de paiement pour le financement des règlements d'emprunt 12-295 et 14-301 ainsi que le refinancement d'un montant de 185 800\$ venant à échéance le 15 décembre 2014
 - 7.3 OMH de L'Anse-Saint-Jean-Révision budgétaire 2014
 - 7.4 OMH-Acceptation des états financiers 2013
 - 7.5 Site internet municipal: Coût pour annonces sur babillard
 - 7.6 MAMROT- délai adoption schéma d'aménagement révisé
 - 7.7 OMH Acceptation des prévisions budgétaires 2015
 - 7.8 Remboursement des dépenses concernant le dossier de Mme Christine

- Belley
- 7.9 Calendrier des assemblées publiques du conseil municipal pour 2015
 - 7.10 Remboursement au fonds de roulement
 - 7.11 Pacte fiscal transitoire - Position de la municipalité et demande au ministre.
 - 7.12 MRC du Fjord-du-Saguenay - Fonds de développement régional Péribonka IV pour projets locaux / enveloppe exceptionnelle
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 Ruisseau Patrice -Fortin-Conduites aqueduc et égout Route 170: mandat Roche
- 9. URBANISME**
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Formation des pompiers volontaires
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Système d'enneigement du Mont Édouard- Paiement des factures de Turbocrital
 - 11.2 Transfert des montants en fidéicomis provenant de la prévente des billets de saison pour le Mont-Édouard
 - 11.3 Demande d'appui financier : Les Perséides de la Vallée (patinage artistique)
 - 11.4 Renouvellement de l'adhésion Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean pour 2015
 - 11.5 Achat d'un VTT pour l'entretien des sentiers de ski de fond
 - 11.6 Prorogation d'une avance à la Société de développement de l'Anse-St-Jean dans le cadre du plan d'investissement au Mont Édouard
 - 11.7 Société de développement de l'Anse-St-Jean - Moratoire de remboursement sur le capital pour une période de 12 mois
 - 11.8 "Ensemble pour l'avenir de L'Anse" - facture gestion Alain Héroux
- 12. VARIA**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

464-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre 2014 soit accepté sans modification.

465-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 novembre 2014 soit accepté sans modification.

466-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE - DISCOURS DU MAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire - Discours du maire du 10 novembre 2014 soit accepté sans modification.

467-2014

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE NOVEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2014 au montant de 71 931.19\$ et des paiements directs au montant de 846.61\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

468-2014

DEMANDE DE SUBVENTION - ARÉNA DE LA VALLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 500.00\$ à titre de subvention à l'aréna de la Vallée afin d'offrir la gratuité du patinage libre aux jeunes de moins de 12 ans de L'Anse-Saint-Jean.

469-2014

COOP QUATRE TEMPS - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER 2014-2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité accepte les projets déposés par la Coop Quatre-Temps, dans le cadre du programme de développement régional et forestier, tels que suivants:

Travaux d'urgences sur le sentier Club Motoneige du Fjord	25 641,02 \$
Aménagement des Lots-Intra	28 340,06 \$
Mise en valeur de la truite de mer	17 993,70 \$
Développement ski de randonnée	5 997,90 \$
Développement de sentier Club Quad du Fjord	5 997,90 \$
Débroussaillage et réfection chemin principal Association Chasse et Pêche de L'Anse-Saint-Jean	5 997,90 \$
Remise en état de chemin Zec Buteux	12 993,70 \$
Développement Lac Cardinal	5 000,00 \$
Total:	107 962,18 \$

470-2014

RIVIÈRE-ÉTERNITÉ: INVITATION ACTIVITÉ CRÈCHES DE NOËL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède à l'achat de dix (10) billets au coût de 10 \$ l'unité pour le spectacle de Noël lors de la cérémonie d'ouverture de l'exposition 2014 de la Corporation des crèches de Noël de Rivière-Éternité.

471-2014

LA GUIGNOLÉE- 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 100 \$ soit versé dans le cadre de la cueillette des dons pour La Guignolée 2014.

472-2014

FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU SAGUENAY

CONSIDÉRANT que les enfants de Sagard fréquentent l'école primaire Du Vallon de Petit-Saguenay et la polyvalente Fréchette de L'Anse-Saint-Jean depuis 1963 et que les parents sont satisfaits des services reçus;

CONSIDÉRANT que le redécoupage du territoire en vue de la fusion déplacera les jeunes du primaire et du secondaire de Sagard vers St-Siméon;

CONSIDÉRANT que si ce projet se concrétise, cela entraînera une diminution de notre clientèle scolaire importante pouvant nuire au bon fonctionnement de notre école;

CONSIDÉRANT les impacts négatifs que subiront les enfants de Sagard en raison des distances additionnelles qu'ils devront parcourir à chaque jour pour fréquenter les écoles primaires et secondaires à St-Siméon et La Malbaie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean demande au ministère de l'Éducation et des Loisirs d'analyser de nouveau cette situation, de reconsidérer les conséquences d'un tel changement et de faire en sorte que les jeunes de Sagard continuent à fréquenter l'école Du Vallon de Petit-Saguenay et la polyvalente Fréchette de L'Anse-Saint-Jean

473-2014

SOUSSIONS POUR LE FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 13-295 ET 14-301 AINSI QUE LE REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 185 800\$ VENANT À ÉCHÉANCE LE 15 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers QUE la Municipalité de L'Anse Saint Jean accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins Du Bas Saguenay pour son emprunt par billets en date du 9 décembre 2014 au montant de 795 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 08-258, 13-295 et 14-301. Ce billet est émis au prix de 795 800 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

70 500 \$	2,61000 %	9 décembre 2015
72 700 \$	2,61000 %	9 décembre 2016
74 500 \$	2,61000 %	9 décembre 2017
76 300 \$	2,61000 %	9 décembre 2018
501 800 \$	2,61000 %	9 décembre 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré autorisé à celui-ci et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

474-2014

FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 13-295 ET 14-301 AINSI QUE LE REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 185 800\$ VENANT À ÉCHÉANCE LE 15 DÉCEMBRE 2014

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants : 08-258, 13-290 ET 14-301 et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de L'Anse Saint Jean souhaite emprunter par billet un montant total de 795 800 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
08-258	185 800 \$
13-295	40 000 \$
13-295	200 000 \$
14-301	320 000 \$
13-295	50 000 \$

ATTENDU Qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 795 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 08-258, 13-295 et 14-301 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire trésorier ;

QUE les billets soient datés du 9 décembre 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

475-2014

OMH DE L'ANSE-SAINT-JEAN - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la révision budgétaire 2014 pour l'OMH de L'Anse-Saint-Jean dont le déficit approuvé par la SHQ est de 117 963 \$ pour l'année 2014, payable à 90% par la SHQ, soit 106 166 \$ et à 10% par la municipalité, soit 11 797 \$. Le montant approuvé précédemment était de 105 656 \$ par la SHQ et de 11 739 \$ pour la municipalité, faisant une différence de 58 \$ pour la participation municipale au déficit prévu pour 2014.

476-2014

OMH - ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers 2013 de l'OMH de L'Anse-Saint-Jean tels qu'approuvés par la SHQ et dans lesquels la participation financière de la municipalité de 10% au déficit de L'OMH s'élève à 7 755 \$ pour l'année 2013. L'OMH devra donc rembourser à la Municipalité un montant de 290 \$ pour l'année 2013 étant donné que celui-ci avait reçu un montant de 8 045 \$ pour l'année 2013 (résolution 433-2012).

477-2014

SITE INTERNET MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers Que les coûts d'une annonce sur le babillard du site internet de la municipalité seront les suivants:

10 \$ pour un mois sans photo
15 \$ pour un mois avec photo

Que les coûts d'une annonce pour les entrepreneurs en Développement résidentiel seront de:

125 \$ pour 6 mois
250 \$ pour un (1) an.

Toutes les annonces devront être payées avant leur affichage.

478-2014

OMH ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Il est proposé, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires de l'OMH pour 2015 prévoyant une participation financière de la municipalité au montant de 7191.00\$.

479-2014

REMBOURSEMENT DES DÉPENSES CONCERNANT LE DOSSIER DE MME CHRISTINE BELLEY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'accepter le paiement de 1 800 \$ pour le remboursement des dépenses engagées concernant l'entreposage des biens personnels de Mme Belley couvrant la période se terminant le 24 décembre 2014 et d'autoriser celle-ci à récupérer ses effets dès que le paiement sera effectué à la municipalité.
- Ce paiement devra être effectué au plus tard le 15 décembre 2014, à défaut de quoi, Mme Belley devra assumer préalablement à la récupération de ses biens tous frais d'entreposage supplémentaires et postérieurs au 24 décembre 2014.

- D'informer l'entreprise qui entrepose les biens de Mme Belley qu'en date de la confirmation du paiement par Mme Belley, cette dernière pourra récupérer ses biens, mais la municipalité se dégage de toute responsabilité quant aux frais d'entreposage postérieurs à cette date.

480-2014

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h00 soit les : 12 janvier, 2 février, 2 mars, 7 avril (mardi), 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 8 septembre (mardi), 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité

481-2014

REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de 11 000\$ en remboursement au fonds de roulement tel que prévu au budget 2014.

482-2014

PACTE FISCAL TRANSITOIRE - POSITION DE LA MUNICIPALITÉ ET DEMANDE AU MINISTRE.

CONSIDÉRANT le pacte fiscal transitoire signé entre le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Ville de Montréal et la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT l'effort financier majeur demandé aux municipalités par les réductions de 300 millions de dollars appliquées aux transferts financiers municipaux;

CONSIDÉRANT que la MRC du Fjord-du-Saguenay insiste sur le caractère transitoire du pacte fiscal 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'inquiétude des élus vis-à-vis le rapport Robillard recommandant des coupures additionnelles aux municipalités;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au gouvernement de démarrer les négociations, dès janvier 2015, du nouveau pacte fiscal, lequel ne devra contenir aucune coupure additionnelle et de transmettre copie de la présente résolution aux personnes suivantes:

- M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec;
- M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- M. Serge Simard, député de Dubuc et adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

483-2014

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL PÉRIBONKA IV POUR PROJET LOCAUX ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer dans le cadre de l'enveloppe exceptionnelle de 15,000.00\$ du Fonds Péribonka IV un projet permettant d'appuyer le suivi de la démarche de consultation entreprise en 2014 nt

484-2014

RUISSEAU PATRICE-FORTIN - CONDUITES AQUEDUC ET ÉGOUT ROUTE 170: MANDAT À LA FIRME ROCHE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers D'accepter l'offre de de service professionnel de Roche au montant de 10 800 \$ plus taxes dont le projet consiste à effectuer des travaux de nature temporaire de protection sur deux (2) conduites d'égout et d'aqueduc qui traversent le ruisseau Patrice-Fortin à la hauteur de la Route 170. Ces travaux permettront de sécuriser les conduites contre les bris par la glace et les embâcles et permettront également d'assurer une protection adéquate contre le gel. Quant aux travaux permanents, ils seront effectués à l'été 2015.

Le mandat de Roche consiste à concevoir la méthode de protection temporaire des conduites, à faire approuver la démarche par le MDDELCC, à préparer des plans et devis pour les travaux ainsi que soumettre et signer au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, une demande d'autorisation au MDDELCC en vertu de l'article 22 du règlement sur la qualité de l'environnement.

485-2014

FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de défrayer les coûts relatifs à la formation des nouveaux pompiers volontaires de la municipalité selon l'entente signée avec chacun des nouveaux participants.

486-2014

SYSTÈME D'ENNEIGEMENT DU MONT ÉDOUARD - PAIEMENT DES FACTURES DE TURBOCRITAL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des factures concernant les équipements pour le système d'enneigement du Mont Édouard au montant total incluant les taxes de 262 018.84\$

487-2014

TRANSFERT DES MONTANTS EN FIDÉICOMMIS PROVENANT DE LA PRÉVENTE DES BILLETS DE SAISON POUR LE MONT ÉDOUARD

Considérant que la saison de ski 2014-2015 est débutée au Mont Édouard en date du 30 novembre 2014;

Considérant que la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean est le fiduciaire pour le Mont-Édouard des sommes perçues lors de la prévente des billets de saison 2014-2015;

Pour ces motifs :

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le paiement d'un montant de 86 000.00 \$ au centre Récréotouristique du Mont Édouard correspondant à l'argent provenant de la prévente des billets de saison de 2014-2015 et qui a été déposé en fidéicommiss.

488-2014

DEMANDE D'APPUI FINANCIER: LES PERSÉIDES DE LA VALLÉE (PATINAGE ARTISTIQUE)

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 200.00\$ soit versé aux Perséides de la Vallée (patinage artistique) afin que cet organisme puisse continuer ses activités au Bas-Saguenay et participer au spectacle de Jonquière en avril prochain.

489-2014

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN POUR 2015

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation de la municipalité concernant Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean pour 2015 au montant de 441.20\$ et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à ce renouvellement.

490-2014

ACHAT D'UN VTT POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter de Entreprises Germain Dallaire Inc. un VTT de marque Honda 2015 pour l'entretien des sentiers de ski de fond au Mont Édouard au montant de 16,900.00\$ taxes comprises et que cette dépense soit affectée au fond de roulement.

491-2014

PROROGATION D'UNE AVANCE À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-ST-JEAN DANS LE CADRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT AU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité:

1- soit autorisée à consentir à la prorogation d'une avance au montant de cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante-trois dollars (586 443 \$) qui lui est due par la Société de développement de l'Anse St-Jean Inc, selon les termes et les conditions énoncés à l'annexe D de l'offre de prêt au montant de neuf cent soixante mille dollars (960 000\$) adressé par Investissement Québec à la Société de développement de l'Anse St-Jean dans le dossier D138663;

2- Autorise par les présentes le maire, Monsieur Lucien Martel à consentir ladite prorogation, selon les termes et conditions énoncés à l'offre de prêt mentionnée précédemment et à signer tout document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution;

3- Ratifie tout geste posé par cette personne, le cas échéant, relativement à l'acceptation de la prorogation et de ladite offre de prêt.

492-2014

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-ST-JEAN - MORATOIRE DE REMBOURSEMENT SUR LE CAPITAL POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers autorise à la Société de développement de l'Anse St-Jean un moratoire de 12 mois concernant le remboursement du capital du prêt de cent quarante-sept mille dollars (147 000\$) prévu aux états financiers du 30 avril 2014, étant entendu que le moratoire vise également le remboursement variable correspondant à vingt-cinq pour cent (25%) de l'excédent des produits sur les charges pour les années 2011 à 2015

493-2014

"ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE L'ANSE" - FACTURE GESTION ALAIN HÉROUX

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture no 201416 au montant de 1451.56 \$ pour les services d'accompagnement de M. Alain Héroux dans le dossier de consultation "Ensemble pour l'avenir de L'Anse"

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

- Lancement de la saison hivernal du comité touristique
- Village-Relais Prix inspiration
- Sondage dans le cadre du programme MADA pour un portrait du village
- Nouveau schéma d'aménagement – rencontre avec BC2
- Présentation du budget 2015 le 15 décembre prochain

PÉRIODE DE QUESTIONS

494-2014

FERMETURE DE LA SÉANCE

Propose la fermeture de la séance à 20h04

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».